

N°2
DÉCEMBRE 2017
CÔTES D'ARMOR

mgen*



CÔTE À CÔTE

VOTEZ
pour vos **représentants**
AU COMITÉ DE **SECTION !**





« BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018 »

Françoise BERTHOUX

Présidente
Section départementale MGEN Côtes d'Armor

Au nom de toute la section des Côtes d'Armor, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.

Tous les 2 ans, nous renouvelons un tiers des membres des Comités de Section. Ces élections se dérouleront à compter du 3 janvier. C'est un vote important pour la vie démocratique et le bon fonctionnement de notre mutuelle.

Pourquoi voter ? Qui sont nos élus ? Ce sont des collègues bénévoles, hommes ou femmes, qui donnent de leur temps. Ils sont à l'écoute de vos besoins en santé et sont à l'œuvre sur le terrain. Volontaires et dynamiques, ils encadrent régulièrement des actions de prévention. Ces élus portent votre voix et sont

force de proposition dans les temps forts de MGEN : assemblées générales, rencontres mutuelles, réunions régionales, commissions départementales (vie mutualiste, prévention, environnement et territoires, prestations spécifiques et action sociale...).

Cette représentation démocratique spécifique au monde mutualiste est à préserver pour promouvoir une économie solidaire et sociale. Par votre vote, vous soutenez et renforcez l'engagement de vos élus.

Voter, c'est pérenniser 70 ans d'histoire et d'acquis sociaux ! Voter, c'est agir solidaire : en votant par voie électronique entre le 3 et le 17 janvier 2018, vous permettrez le versement d'1 € à une cause solidaire.

13 septembre 2017

Naissance du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste et solidaire issu du rapprochement des groupes MGEN, Istya et Harmonie

VYV s'organise autour de 3 unions :

- une union mutualiste de groupe baptisée Groupe VYV qui rassemble : MGEN, Harmonie Mutuelle, MNT, MGEFI, Harmonie Fonction Publique et Mutuelle Mare Gaillard. L'union pilote la stratégie globale du groupe, elle conçoit et met en commun de nouveaux outils ou services, mutualiser des ressources. Chacune des mutuelles garde « **sa relation directe avec ses adhérents et la gestion de ses offres** »
- une union de groupe mutualiste « **VYV coopération** » qui coordonne la politique et la stratégie entre l'ensemble des structures du groupe ;
- une union des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM), « **VYV care** » qui devient le 1^{er} opérateur non lucratif d'offres de soins et de services et le principal acteur mutualiste, rassemblant aujourd'hui plus de 900 SSAM dans de 15 domaines d'activité du médico-social, du sanitaire et des biens médicaux. VYV care définit la stratégie du groupe concernant les activités sanitaires, sociales et médico-sociales.

Ce rapprochement « historique » est une réponse à grande échelle aux nouveaux enjeux de la protection sociale. Thierry Beaudet, Président de VYV, rappelle que « *L'objectif est de gagner en taille sans perdre la proximité, qui est la marque de fabrique des mutuelles, afin d'être utile à tous et à chacun, et devenir l'acteur d'une protection sociale globale* »



CÔTE À CÔTE N°2

MGEN CÔTES D'ARMOR
2, rue Gaston Ramon
22016 Saint-Brieuc Cedex 1
Tél. : 3676

(coût d'un appel local depuis un poste fixe)
du lundi au vendredi de 8h à 18h30

www.mgen.fr

<https://twitter.com/22mgen>

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 17h30,
le jeudi de 10h à 17h30

Pendant les vacances scolaires :
fermeture de 12h30 à 13h30

Crédits photos : MGEN - Fotolia

Conception, réalisation, impression :
IOV Communication - 56610 ARRADON
Tél. 02 97 40 87 87

sur papier issu de filière certifiée dans
la gestion durable de la forêt
Imprimeur certifié Imprim'vert

Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2017 - N° 1542

Élections des Comités de Section 2018

Vous trouverez ci-dessous la liste des candidat(e)s de la section des Côtes d'Armor (22).
Le nombre de postes à pourvoir en 2018 pour cette section est de 10.

LES CANDIDATS SORTANTS RENOUVELABLES SONT 3

Carine CHAUVEL-HERVE

5 octobre 1974

Attachée d'administration
Directrice de section MGEN
Détachée - Education Nationale
Elue au Comité de section
Membre des commissions : Prestations spécifiques,
Développement / Mutualisation, Environnement et Territoires
Correspondante MGEN



Andrée KERLEGUER-VIOUGEA

28 janvier 1955

Retraitée
Education Nationale
Elue au Comité de section
Membre des commissions : Prestations
spécifiques, Développement / Mutualisation,
Opérations électorales
Correspondante MGEN



Bruno LE GUILLOU

7 février 1963

Adjoint technique territorial
Collège les 7 îles PERROS
GUIREC Elu au Comité de
Section
Membre du bureau départemental
Membre de la commission : Développement /
Mutualisation
Correspondant MGEN



LES CANDIDATS NOUVEAUX SONT 11

Sophie BRUCKERT

28 juillet 1966

Professeur des Ecoles - Directrice
Déléguée MGEN
Détachée - Education Nationale
Animatrice Régionale Groupe
Développement Mutualisation MGEN Bretagne
Correspondante MGEN



Jean-Louis CABEL

26 janvier 1958

Retraité
Education Nationale

Photo
non
communiquée

Fernand COSSON

12 juin 1954

Retraité
Direction Départementale des
Territoires et de la Mer 22
Membre des commissions :
Environnement et Territoires, Prévention, Club
des retraités
Correspondant MGEN



Martine HERNOT

30 avril 1964

Professeur des écoles spécialisé
SEGPA Collège G. Téry
LAMBALLE



Martine KERVOEL-LAMOUREUX

21 août 1954

Retraîtée
Conseil Départemental 22



Maryse LHORTIE

29 février 1956

Retraîtée
Direction Départementale des
Territoires et de la Mer 22
Membre de la commission :
Environnement et Territoires
Correspondante MGEN



Pierre LEFAURE

14 juin 1966

Professeur certifié
Collège Jean Macé ST BRIEUC
Correspondant MGEN



Rozen LE GUEN

13 novembre 1970

Directrice de centre de loisirs
Mairie de PLOMODIERN



Odile MORVAN

6 juin 1956

Auxiliaire de vie scolaire
Ecole Jean Nicolas ST BRIEUC
Correspondante MGEN



Jocelyne PELE

30 décembre 1958

Attachée d'administration
Direction Départementale des
Territoires et de la Mer 22



Patrick VARAIRE

13 février 1969

Professeur certifié
Lycée Renan ST BRIEUC



Soutenez 1 des 4 projets

ADOSEN

Le projet sur l'égalité filles - garçons de l'ADOSEN est une action nationale à destination des collégiennes et collégiens. Ludique et clé en main pour les enseignants, il a pour objectif de transformer les représentations stéréotypées des élèves, d'être un levier déclencheur d'un profond changement des mentalités et des comportements pour continuer à tendre vers une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans notre société.

Pour la classe ou l'établissement, le projet « Stéréotypes – Stéréomeufs », sera le support d'un vrai projet pédagogique interactif et participatif de long terme. Par cette campagne, l'ADOSEN – Prévention santé MGEN souhaite donner les moyens pour engager l'ensemble de la communauté éducative, élèves et enseignants, dans une dynamique autour de l'égalité filles - garçons, faire de chaque élève un « petit ambassadeur de l'égalité » en le responsabilisant et lui donnant le pouvoir d'agir (développement de l'engagement, du sens critique...).



ÉLECTIONS AUX COMITÉS DE SECTION 2018

Opération 1€ pour une cause

À l'occasion des élections aux comités de section, les adhérents qui voteront en ligne lors de la première phase de vote électronique (du 3 au 17 janvier) auront la possibilité de soutenir un projet de l'association de leur choix via un don de 1€, versé par MGEN, à l'une des 4 associations sélectionnées par le Conseil d'administration : l'ADOSEN, l'ESPER, La Fondation de l'Avenir et Solidarité Laïque.

ESPER



Soutenez un projet citoyen de création d'entreprises éphémères et citoyennes en classe. Le dispositif « Mon entreprise Sociale et Solidaire à l'école », consiste en la création, en classe, d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS : association, coopérative, mutuelle) par des collégiens et des lycéens qui mènent ensemble un projet d'utilité sociale.

Cette démarche avant tout citoyenne a pour vocation de faire vivre les pratiques et les valeurs de l'ESS aux élèves. Les élèves et leurs enseignants sont accompagnés par des professionnels engagés dans des entreprises de l'ESS pour partager leur vision sur leur métier et leur engagement. Des outils pédagogiques et un accompagnement sont mis gratuitement à la disposition des équipes éducatives.

Les élèves créent des Amap (association de maintien de l'agriculture paysanne), des coopératives de production de petits carnets, des associations d'aide à la personne... Plus de 30 projets ont été menés durant la première édition 2016 - 2017 et de nombreux autres voient désormais le jour.

FONDATION DE L'AVENIR

La Fondation de l'Avenir propose de créer un prix MGEN récompensant un travail innovant dans le champ des techniques médico-chirurgicales appliquée pour la pédiatrie.

Un projet sera sélectionné parmi ceux reçus dans le cadre de l'appel à projets annuel de Recherche médicale de la Fondation de l'avenir et expertisés par son conseil scientifique.

La Fondation est labellisée « Don en Confiance ».



SOLIDARITÉ LAÏQUE



Accueil et inclusion de personnes en situation de handicap. Dans certains pays, le handicap est vu comme une malédiction divine et vécu dans la honte par les parents. De nombreux enfants qui naissent avec un handicap ne sont pas déclarés à la naissance ou restent cachés au sein du foyer de peur du jugement social.

Installé au Sénégal, le centre ESTEL, Sénégal (Etablissement Spécialisé Technique d'Expression et de Loisirs) accueille des personnes en situation de handicap mental (autisme, trisomie 21, déficiences mentales ...) et leur propose un accompagnement adapté à leurs besoins et respectueux de leurs droits, une éducation et une formation qui favorisent leur autonomie et l'accès à l'emploi.